

rédiger. Si j'avais dépensé un quart de million de dollars en rapports, dont l'un portait sur les rapports futurs que je devrais acheter, moi aussi je serais fier comme Artaban. Et lorsque le premier rapport me parviendrait, pour me dire, somme toute, que je dois mécaniser les Postes et moderniser leurs installations matérielles, je serais encore plus fier et plus certain—pour \$250,000 de plus—de la véracité de ce qu'on me dit de toutes parts depuis dix mois. Les rapports sont une piètre excuse à invoquer pour justifier l'inaction.

Le ministre prétextera sans doute que les immeubles à Toronto et à Montréal sont insuffisants, et Dieu sait s'ils le sont. Cette excuse, cependant, n'est plus rien d'autre que cela—une excuse. Il y a plus de deux mois, le ministre a dit avec beaucoup d'éloquence au comité qu'il prendrait des mesures pour améliorer les conditions de travail épouvantables qui règnent dans ces vastes embouteillages—améliorations qui ne seront apportées que dans cinq ou sept ans, si l'argent ne vient pas à manquer. L'autre jour encore, le premier ministre (M. Trudeau) a dit que les dépenses du gouvernement et de ses organismes devront être réduites. Où cela nous mène-t-il, monsieur l'Orateur? La seule chose que je puis conclure des déclarations du ministre et du premier ministre, c'est que les Canadiens sont condamnés à des services postaux insuffisants pour quelques années encore. Les lamentations du ministre sur les conditions qui existent à Toronto et à Montréal ne peuvent plus servir de prétexte pour ne rien faire afin d'éliminer ces embouteillages.

Nous savons également, et je crois que nous pouvons prédire que le ministre nous parlera aujourd'hui de son étude sur les besoins de Toronto qu'il va nous présenter le mois prochain. Mais, comme tout ce qui relève de son ministère, ce rapport a un caractère futuriste. Il passe par-dessus les besoins d'aujourd'hui pour traiter de ceux des années 1890.

**Une voix:** 1990.

**M. Macquarrie:** Oui, des années 1990. Je devais penser aux conditions actuelles. Il existe aujourd'hui de nombreuses manières d'expédier le courrier d'aujourd'hui; nous aimerions savoir laquelle le ministre des Postes compte employer.

Il y a une autre diversion qu'il va sûrement nous offrir: la création d'une société de la Couronne, idée qu'il est, paraît-il, en train d'étudier mais qu'il adoptera rapidement avant même que les études soient terminées, afin qu'il puisse revendiquer la paternité, non seulement des études, mais encore de l'idée elle-même. Nous attendons impatiemment le mois de septembre. C'est alors que la maison

[M. Macquarrie.]

Kates, Peat and Marwick présentera son étude à ce sujet. Mais nous sommes quelque peu sceptiques en songeant que le ministre nous offre ce rapport comme une panacée destinée à remédier à l'inefficacité du service actuel. La structure d'une société de la Couronne réduira-t-elle la méfiance entre les travailleurs et la direction des Postes? Devons-nous attendre septembre pour appliquer le programme de mécanisation recommandé par les experts du ministre? Il aurait tort de présenter ce rapport comme une preuve que les services postaux s'amélioreront, comme ils doivent le faire, dans un très proche avenir.

Et pour rationaliser en définitive le désordre, la dislocation et même parfois, le chaos au sein de son ministère, le ministre nous parlera sans doute de la diminution des déficits et de la libération de fonds destinés au bien-être social, à l'éducation et à l'expansion régionale. Le ministre est certes mal placé pour présenter de pareils arguments. Car il est celui qui détournera de nombreux millions de dollars des entreprises publiques et privées qui s'occupent des programmes dont il parle, afin d'encourager la croissance de l'enfant chéri de son ministère, Telesat Canada, et qui refusera au secteur privé la possibilité de mettre le satellite en service.

Venant du ministre, cette excuse est presque grotesque car d'une part, en tant que protagoniste de Telesat Canada, il parle de la nécessité de fournir des services de télévision, à grands frais, aux 5 p. 100 des Canadiens qui en sont encore privés, et d'autre part invoquant les économies requises, il prive chaque Canadien d'un service postal rapide et sûr, facteur essentiel de notre vie nationale. Le moins que l'on puisse dire c'est que le ministre a une conception curieuse de l'économie et un sens plus curieux encore des priorités. Les écrits ont à ses yeux une valeur bien différente de celle du message électronique.

Pour des collectivités de 400 ou 500 personnes il est prêt à engager des dépenses presque de un quart de million pour leur assurer des services de télévision, mais il fermera, dans des collectivités de la même importance, des bureaux de poste qui ont un déficit annuel de quelques centaines de dollars. Il offrira aussi des routes postales rurales qui permettront aux Canadiens d'acheter des timbres et des mandats-poste coûteux par temps glacial en signalant leur intention au facteur. Je n'éprouve pas d'hostilité envers le Nord et j'aime aussi la télévision en couleur ou en noir et blanc, mais ayons un peu le sens de la justice et de la mesure. Ne privons pas un certain groupe de gens des communications ordinaires en prêchant l'économie, pour d'autre part combler d'autres citoyens de toutes sortes de commodités qui coûtent un prix fou.